



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Asie du Sud-Est

Question écrite n° 64894

Texte de la question

M Alain Bocquet souhaite attirer l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la décision prise par les autorités américaines et sud-coréennes de reprendre les manœuvres militaires conjointes « Team Spirit ». Cette décision est accompagnée de la suspension de la « deuxième étape du plan de réduction des forces US de Corée du Sud » et de la mise sur pied d'un « système de déploiement rapide des forces américano-sud-coréennes », réactivant ainsi une politique de tension dans la péninsule coréenne. Cette décision est en totale violation des accords Nord-Sud qui comportaient les engagements de mettre fin à leur confrontation politique et militaire, de bannir toute agression armée, de s'engager dans la voie de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et du désarmement progressif mutuel et de promouvoir la détente pour créer un climat favorable à la réunification pacifique du pays. Ces nouvelles manœuvres militaires risquent de remettre en cause le processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne. Cette situation suscite l'inquiétude face à cette grave décision qui va à l'encontre de la détente dans cette région et qui risque de relancer la course aux armements nucléaires dans le monde. Aussi lui demande-t-il les démarches que le Gouvernement français compte entreprendre afin de contribuer à désamorcer cet engrenage dangereux en Corée et favoriser la reprise d'un dialogue pacifique entre les parties concernées.

Texte de la réponse

Reponse. - La Corée du Sud et la Corée du Nord ont signé, il y a tout juste un an, des « accords de réconciliation, de non-agression et de coopération » ainsi qu'une « déclaration conjointe sur la dénucléarisation de la péninsule ». La France avait salué cette étape nouvelle et décisive. Afin d'accompagner ce progrès majeur sur la voie de la détente, les États-Unis et la Corée du Sud avaient décidé de suspendre pour l'année 1992 les manœuvres militaires « Team Spirit » qui ont lieu tous les ans depuis 1976. Les discussions qui ont eu lieu depuis n'ont toutefois pas permis aux deux Corées de s'entendre sur les modalités d'application de ces deux textes. Aucun projet de coopération et d'échange, parmi ceux envisagés, ne s'est encore concrétisé. En particulier, les inspections bilatérales des sites nucléaires du nord et du sud, prévues par la déclaration conjointe du 31 décembre 1991 et destinées à établir la confiance dans la péninsule n'ont pas pu se dérouler. Par contre, la ratification par la Corée du Nord de l'accord de garanties signé avec l'AIEA a permis à l'agence d'effectuer en 1992 quatre inspections en Corée du Nord. Dans ce contexte, les États-Unis et la Corée du Sud ont pour l'heure maintenu les manœuvres conjointes « Team Spirit » prévues en 1993, et ont suspendu le retrait progressif des troupes américaines stationnées en Corée. Les autorités nord-coréennes ont fait part aux autorités françaises, par le canal de leur délégation générale installée à Paris, de leur vive inquiétude au sujet des conséquences sur le dialogue intercoreen de la reprise de ces exercices militaires. Elles ont évoqué l'éventualité de la suspension de toutes les formes de dialogue, ainsi que des inspections des installations nord-coréennes par l'AIEA. La France, en concertation étroite avec ses partenaires européens, insiste pour que le cadre de discussion mis en place par les accords de 1991 ne soit pas remis en cause, par plus que l'application par la Corée du Nord d'obligations résultant de l'accord de garanties signé avec l'AIEA en janvier 1992.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64894

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5477